

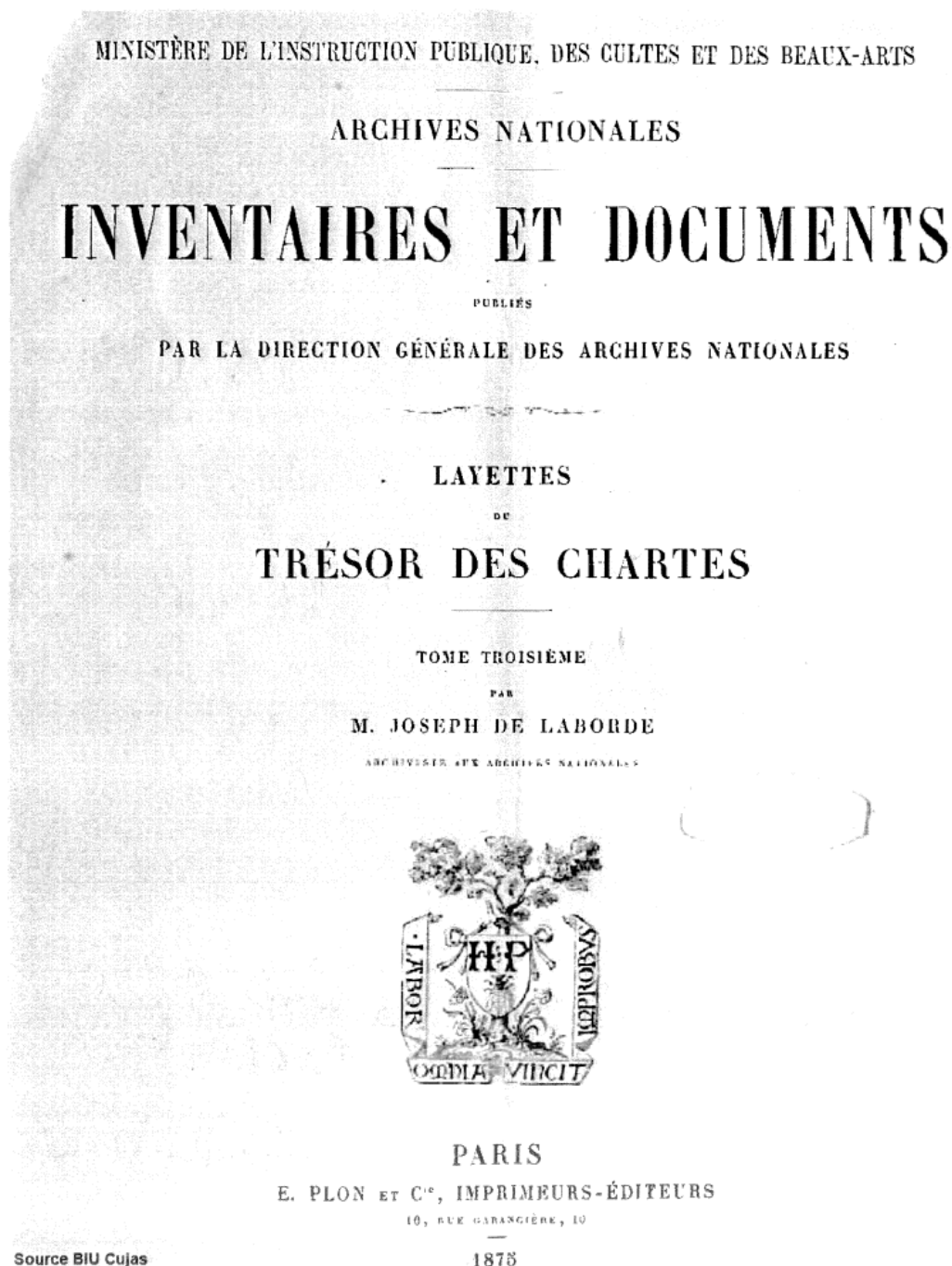
info 52 AVE Inventaire du Trésor des chartes

Bonjour,

Dans l'inventaire du "TRESOR DES CHARTES", découverte d'un document de 1259 concernant Vallis de Puisiaus

Bon courage aux latinistes pour un résumé de la traduction de ce texte

Bernadette et Xavier



gal, W. de Gaillac, P. Barta, W. Gaillac, Arnaut de Gaillac. — Actum v°. kalendas octobris, anno Domini m°. cc°. l°. nono. — Bertrandus Miqueti, publicus notarius Cordue, hoc scripsit et signavit. (*Hic signaculum notarii.*)

Au bas de cet acte, qui fut rédigé en double, se voit la partie supérieure d'une formule chirographique, que nous n'avons pu rétablir.

Voy. les nos 4028, 4440 et 4485.

4380

1259. Septembre.

Litteræ quibus Johannes de Monte Sancti Johannis, armiger, Ludovico, regi Franciæ, castrum de Feritate Alaidis vendit, pro trecentis libris Parisiensium, quolibet anno apud Templum percipiendis.

(J. 151. — Paris, II, n° 13. — Original scellé.)

Ego, Stephanus de Monte Sancti Johannis, armiger, filius quondam Guillelmi de Monte Sancti Johannis, notum facio universis, presentibus et futuris, quod ego excellentissimo domino meo, Ludovico, Dei gratia Francorum regi illustri, tradidi, quittavi et guerpivi imperpetuum, ac heredibus suis, castrum de Feritate Aeledis, cum tota castellania et pertinentiis eorundem, tam in feodis, quam domaniis, redditibus, terris arabilibus, vineis, pratis, aquis, rippariis, boscis, garennis, hominibus liberis et servis, cum omni jure quod ibidem habebam vel habere poteram, tam ex parte matris mee, quam etiam avi mei, Guillelmi de Baris, vel alias undecumque, nichil penitus michi vel meis heredibus retinendo, ita quod ipse dominus meus, Ludovicus rex, pro predictis que ipse et heredes sui imperpetuum possidebunt, redderet michi et heredibus meis quolibet anno trecentas libras Parisiensium in octabis Omnium Sanctorum, Parisius, apud Templum, de quibus trecentis libris, quas ego et heredes mei tenebimus de cetero ab ipso domino rege et heredibus suis in feodum, faciemus ei homagium ligium, et ab ipso eas tenebimus, sicut dictum castrum de Feritate cum pertinentiis tenebamus, et dictas res sibi traditas, sicut superius sunt expresse, eidem domino regi et suis heredibus ego et heredes mei garentizabimus, ad

usus et consuetudines Francie, contra omnes. Incipiet autem solucio dictarum trecentarum librarum ab octabis Omnium Sanctorum proximo venturis in annum. Et sciendum est quod dominus rex et heredes sui, per convenciones inter nos habitas, Guidoni de Alneello, militi, et heredibus suis solvent annuatim undecim libras, sex solidos et octo denarios Parisienses, pro feodo quod eidem solvebam, pro quibus ipse Guido et heredes sui eidem domino regi homagium facient, sicut michi faciebant. Solvent etiam ipse dominus rex et heredes sui elemosinas quas pro predictis sibi traditis persolvebam, videlicet: abbati et conventui de Moreigni octo libras Parisiensium, pro censu vinearum de Meesse quadraginta denarios Parisienses, cereo de Parisius triginta solidos Parisiensium, monialibus de Fontanis quatuor libras Parisiensium, priori de Feritate quadraginta solidos Parisiensium, monialibus de Villaribus sexaginta solidos Parisiensium; item, priori de Feritate novem sextarios bladi et novem sextarios ordeï in molendinis de Feritate, et in mestivis Vallis de Puisias novem sextarios bladi et novem sextarios ordeï; item, leproserie Feritatis dimidium modium frumenti in molendinis predictis; item, Thome Barbeluiche dimidium modium bladi et dimidium modium ordeï in dictis molendinis, et Gervasio le Conteur dimidium modium bladi et dimidium modium ordeï in molendinis predictis. Quod ut ratum et stabile permaneat in futurum, presentes litteras sigilli mei munimine roboravi. — Actum anno Domini m°. cc°. quinquagesimo nono, mense septembri.

Scellé en cire verte, sur lacs de soie de même couleur, du sceau d'Étienne de Mont-Saint-Jean, écuyer, décrit dans l'*Inventaire* sous le n° 2860.

Voy. A. Du Chesne, *Hist. Génér. de la maison de Verzy*, p. 126, Pr., p. 171, et Le Nain de Tillemont, t. IV, p. 210.

4531

1259. Septembre.

(J. 178. — Anjou, n° 28. — Original scellé.)

Litteræ quibus Vincentius, archiepiscopus Turonensis, se vidisse testatur et confirmavisse litteras quasdam, a Michaele, Andegavensi episcopo, concessas (*Vide* n° 4479), de compositione inter decanum et capitulum ecclesie Andegavensis et Carolum, Andegaviæ comitem,

info 53 AVE

Bonjour,

Dans le cadre du projet d'édition du premier journal de l'A.V.E. diffusé à chaque habitant, pourriez-vous nous aider en nous transmettant un article d'une page ou 2 avec ou sans photo sur un thème que vous aurez choisi et concernant directement Valpuseaux :

- la faune,
- la flore,
- l'environnement,
- l'histoire,
- la géographie,
- les petits monuments,
- les puits
- les anciennes machines agricoles
- les anciennes photos
- l'actualité contemporaine
- la chapelle N.D. de Varennes
- l'église
- les fermes
- les mares
- le tacot
- etc le choix n'est pas limité

Nous restons à votre disposition pour toute précision
Bernadette et Xavier

AVE Info 54

Bonjour à tous,

Pour immortaliser le travail de Robert, nous avons décidé de créer un livre tiré de l'exposition du 23 octobre 2011 sur "Valpuseaux - Cartes postales anciennes et photographies d'aujourd'hui".

Pour cela nous avons besoin de votre aide.

Vous trouverez ci-joint un bulletin de souscription pour ce livre, qui sera sans doute édité en début d'année 2012. Cela nous indiquera à peu près le nombre d'ouvrages à éditer.

Merci pour votre aide,

Bernadette et Xavier

info 55 AVE Horaires des trains

Merci à Maurice et Françoise pour la communication des horaires du tacot.

Si vous avez des documents (photos, ouvrages, tickets, etc ...), merci de nous les communiquer afin de les scanner.

Y avait-il un poêle dans le wagon passager ?

Bernadette et Xavier

INDICATEUR CHAIX

81^e ANNÉE

DU 15 AU 31 MAI 1936 INCLUS

N° 4002

Jusqu'au 14 Mai inclus
consulter
le précédent INDICATEUR.



Comment consulter l'INDICATEUR
Voir au recto
DE LA CARTE EN COULEURS
Voir page 3
LE SOMMAIRE DÉTAILLÉ
Voir au milieu de L'INDICATEUR
LA CARTE GÉNÉRALE
COLORIÉE PAR RÉSEAU

SERVICES OFFICIELS
PUBLIÉS LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

LE NUMÉRO : 9 FRA
EN VENTE
A la LIBRAIRIE CHAIX, 20, rue Bergé
dans les GARES, les BUREAUX DE
les Syndicats d'Initiative, les Librairies
LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS L'INDICATEUR SONT PUBLIÉS D'APRÈS LES SERVICES OFFICIELS DES COMPAGNIES; CEPENDANT, NI CHAIX NI LES SYNDICATS D'INITIATIVE NE GARANTISSENT NI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DES INEXACTITUDES QUI POURRAIENT SURVENIR EN GLISSANT DANS LEUR REPRODUCTION.

Ce numéro contient les SERVICES D'ÉTÉ sur tous les Réseaux

Grands Magasins du
PARIS **LOUVRE** PARIS
Agence à Alexandrie

Société Générale
pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
FONDÉE EN 1864



CHÉMIN DE FER ÉCONOMIQUES
(RÉSEAU DE GRANDE BANLIEUE)

(1^{re} et 2^e classes.)

MORIGNY-SAINT-MICHEL ET ETAMPES A LA FERTE-ALAÏS ET A MILLY (*)
Voir les autres trains entre Morigny-Saint-Michel et Etampes, page 206, tableau G.

Direction	Arrêt	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
MORIGNY-SAINT-MICHEL	MORIGNY-SAINT-MICHEL	6 13	6 13	6 13
	ETAMPES (206)	6 19	6 19	6 19
	LA FERTE-ALAÏS	6 25	6 25	6 25
	MILLY	6 31	6 31	6 31
	ROUVILLE	6 37	6 37	6 37
	DRIFEAU	6 43	6 43	6 43
	DIRIGON-LOMBRY	6 49	6 49	6 49
	LA FERTE-ALAÏS	6 55	6 55	6 55
	ROUVILLE	7 01	7 01	7 01
	MILLY	7 07	7 07	7 07
ETAMPES A ARPAGON	ETAMPES	7 13	7 13	7 13
	ARPAGON	7 19	7 19	7 19
	LA FERTE-ALAÏS	7 25	7 25	7 25
	MILLY	7 31	7 31	7 31
	ROUVILLE	7 37	7 37	7 37
	DRIFEAU	7 43	7 43	7 43
	DIRIGON-LOMBRY	7 49	7 49	7 49
	LA FERTE-ALAÏS	7 55	7 55	7 55
	ROUVILLE	8 01	8 01	8 01
	MILLY	8 07	8 07	8 07

(*) Service dérogatoire non parvenu au moment de la mise sous presse.

Les mardis et vendredis, sauf lorsque ces jours sont fériés, sont fériés.

NEVERS A CORBIGNY

Direction	Arrêt	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
NEVERS A CORBIGNY	NEVERS	6 22	6 22	6 22
	NEVERS-VILLE	6 28	6 28	6 28
	NEVERS-VALE	6 34	6 34	6 34
	NEVERS-VALE	6 40	6 40	6 40
	NEVERS-VALE	6 46	6 46	6 46
	NEVERS-VALE	6 52	6 52	6 52
	NEVERS-VALE	6 58	6 58	6 58
	NEVERS-VALE	7 04	7 04	7 04
	NEVERS-VALE	7 10	7 10	7 10
	NEVERS-VALE	7 16	7 16	7 16
CORBIGNY A NEVERS	CORBIGNY	7 16	7 16	7 16
	NEVERS-VALE	7 22	7 22	7 22
	NEVERS-VALE	7 28	7 28	7 28
	NEVERS-VALE	7 34	7 34	7 34
	NEVERS-VALE	7 40	7 40	7 40
	NEVERS-VALE	7 46	7 46	7 46
	NEVERS-VALE	7 52	7 52	7 52
	NEVERS-VALE	7 58	7 58	7 58
	NEVERS-VALE	8 04	8 04	8 04
	NEVERS-VALE	8 10	8 10	8 10

SAINT-SAUVE A MOULINS-ENGLBERT

Direction	Arrêt	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
SAINT-SAUVE A MOULINS-ENGLBERT	SAINT-SAUVE	8 15	8 15	8 15
	SAINT-SAUVE	8 21	8 21	8 21
	SAINT-SAUVE	8 27	8 27	8 27
	SAINT-SAUVE	8 33	8 33	8 33
	SAINT-SAUVE	8 39	8 39	8 39
	SAINT-SAUVE	8 45	8 45	8 45
	SAINT-SAUVE	8 51	8 51	8 51
	SAINT-SAUVE	8 57	8 57	8 57
	SAINT-SAUVE	9 03	9 03	9 03
	SAINT-SAUVE	9 09	9 09	9 09
MOULINS-ENGLBERT A SAINT-SAUVE	MOULINS-ENGLBERT	9 15	9 15	9 15
	MOULINS-ENGLBERT	9 21	9 21	9 21
	MOULINS-ENGLBERT	9 27	9 27	9 27
	MOULINS-ENGLBERT	9 33	9 33	9 33
	MOULINS-ENGLBERT	9 39	9 39	9 39
	MOULINS-ENGLBERT	9 45	9 45	9 45
	MOULINS-ENGLBERT	9 51	9 51	9 51
	MOULINS-ENGLBERT	9 57	9 57	9 57
	MOULINS-ENGLBERT	10 03	10 03	10 03
	MOULINS-ENGLBERT	10 09	10 09	10 09

Les horaires des Compagnies diverses sont mis à jour à mesure que leur exactitude est naturellement subordonnée à la réception de nos parveniments les documents les concernant.

Direction	Arrêt	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
CORBIGNY A SAULIEU	CORBIGNY	6 20	6 20	6 20
	SANTOUILLE	6 26	6 26	6 26
	SANTOUILLE	6 32	6 32	6 32
	SANTOUILLE	6 38	6 38	6 38
	SANTOUILLE	6 44	6 44	6 44
	SANTOUILLE	6 50	6 50	6 50
	SANTOUILLE	6 56	6 56	6 56
	SANTOUILLE	7 02	7 02	7 02
	SANTOUILLE	7 08	7 08	7 08
	SANTOUILLE	7 14	7 14	7 14
CORBIGNY A SAULIEU	CORBIGNY	7 14	7 14	7 14
	SANTOUILLE	7 20	7 20	7 20
	SANTOUILLE	7 26	7 26	7 26
	SANTOUILLE	7 32	7 32	7 32
	SANTOUILLE	7 38	7 38	7 38
	SANTOUILLE	7 44	7 44	7 44
	SANTOUILLE	7 50	7 50	7 50
	SANTOUILLE	7 56	7 56	7 56
	SANTOUILLE	8 02	8 02	8 02
	SANTOUILLE	8 08	8 08	8 08

CORRE-LOIRE A SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

Direction	Arrêt	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
CORRE-LOIRE A SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	CORRE-LOIRE	7 21	7 21	7 21
	CORRE-LOIRE	7 27	7 27	7 27
	CORRE-LOIRE	7 33	7 33	7 33
	CORRE-LOIRE	7 39	7 39	7 39
	CORRE-LOIRE	7 45	7 45	7 45
	CORRE-LOIRE	7 51	7 51	7 51
	CORRE-LOIRE	7 57	7 57	7 57
	CORRE-LOIRE	8 03	8 03	8 03
	CORRE-LOIRE	8 09	8 09	8 09
	CORRE-LOIRE	8 15	8 15	8 15
SAINT-AMAND-EN-PUISAYE A CORRE-LOIRE	SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	8 21	8 21	8 21
	SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	8 27	8 27	8 27
	SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	8 33	8 33	8 33
	SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	8 39	8 39	8 39
	SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	8 45	8 45	8 45
	SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	8 51	8 51	8 51
	SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	8 57	8 57	8 57
	SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	9 03	9 03	9 03
	SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	9 09	9 09	9 09
	SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	9 15	9 15	9 15

info 56 AVE Val de Puysiaux, Messe, en 1298

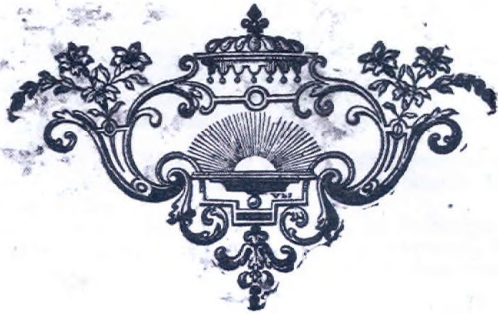
Bonsoir,

Merci à Jean-François pour l'envoi de la pièce jointe.

Val de Puysiaux, Messe, en 1298

Bernadette et Xavier

HISTOIRE
CIVILE ET ECCLESIASTIQUE
DU
COMTÉ
DE VREUX,
OU L'ON VOIT TOUT CE QUI
s'est passé depuis la fondation de la Monarchie,
tant par rapport aux Rois de France,
qu'aux Anciens Ducs de Normandie, & aux
Rois d'Angleterre.



A PARIS,
Chez FRANÇOIS BAROIS, rue de la Harpe, vis-à-vis
College d'Harcourt, à la Ville de Nevers.

MDCCXXII.

Avec Approbation & Privilège du Roy.

tenentur ad recompensationem sex librarum annui redditus Ecclesie de Rotunda Ebroicensi, iidemque Fratres empcionis titulo acquisierunt à Magistro Michale le Née cunctos minutos census apud Paciaccum in ætimatione dictarum sex librarum Turonensium redditus : nos locorum illorum acquiretores, que nobis dicti Fratres dimiserunt & quitterunt omnino, eorumque fratrum in hac parte precibus volentes annuere, & pro me & pro genitorum nostrorum animarum remedio, concedimus ut Rector dictæ Ecclesie de Rotunda sex libras Turonenses annui redditus in præpositura nostra Paciacci sui que successores ad opus dictæ Ecclesie percipiant & habeant singulis annis in perpetuum, scilicet medietatem earum in Festo omnium Sanctorum, & aliam medietatem in Festo Ascensionis Domini. Quod ut firmum & stabile perseveret, præsentibus Literis nostris fecimus apponi sigillum, Actum apud Betisiacum, anno D. 1293, mense Maio.

An. 1298.

PARFOURNISSEMENT de l'Appanage fait par le Roy Philippe la Bel à son Frere Louis Comte d'Evreux, des Comtez & Saignauries d'Evreux, Beaumont & autres.

Extrait des Registres de la Chambre des Comptes de Paris.

Philippes par la grace de Dieu Roy de France, Nous faisons sçavoir à tous qui sont & qui adveniront, comme Jehan Choiset & Jehan le Venseur nos amez & feaulx Chevaliers aux quels Nous adjoutons foy, fussent especialement ad ce faire jurez & envoyez pour pretier & affeoir en la Comté & en la Ville de Evreux, de Biaumont le Rogier, de Merrillane, de Estampes, de Dourdan, de la Ferté Aleps, de Gien sur Loire, de Aubigny sur Vierre, & sur les appartenances d'yces lieux, tant en Domaine, Fiefs, arriere-fiefs, Chastiaux, Manries, Bois, que en haute Justice, quinze mille livres de terres à tournois de annuel & rente, que Nous avons données & assignées à nôtre très chier & feal Frere Louis Comte d'Evreux, à tenir, prendre, & recevoir de lui & des hoirs de son propre corps de nous en hommage lige, retenu à nous la souveraineté, le ressort & hommage & à nos successeurs Roix de France, lesquels Nous Chevaliers devantdits nous ont rapporté par leurs seremens eux avoir fait le prix & l'assiette dessusdit bien & loyaument par le Conseil & temoignage des bonnes gens jurées sur ce es lieux & sur les lieux dessusdits, en la maniere que s'en suit, c'est à sçavoir.

La Prevosté d'Aubigny & de toute la Paroisse hors & en la Ville de Aubigny.

La Ville de Oison & de Chinon, es appartenances de laquelle il a & aura la Justice de toutes les amendes de soixante sols, & de mouings, le feuage d'elles.

Les cens, la Halle, la Paneterie, les Bestuaiges de Coulon, de Rislaye & de la Varenne, les deniers deus avecques, & les Prez de Rislaye.

La Boucherie, les rentes la Juglerie, les deux Prez le Roy, les cens des nouvelles terres de Vieure.

Les cens Mad. Agnés du Ric, les cens nouveaux dessus la Chauffée, l'Estang & les Fosséz d'environ la Ville, le Four d'illec.

Les Deniers les Bourgeoisies du Domaine de la Ville, les Moulins d'illec, les terrages avec le quint que Mad. de Ric souloit tenir.

Le Terrage Mad. Florence.

Les Carreaux de Vieure.

Les Advoynes des Bourgeoisies du Domaine de la Ville.

qui gardent les bois de Gien & de Gruerie, & dix livres parisis à la maison de Gien, & au Chapitre de saint Estienne d'Augerre dix livres parisis, & au sieur de Chesnay dix livres & treize sols quatre deniers parisis, & au Chapitre de Gien cent dix sept livres treize sols quatre deniers parisis, valant à tournois sept vint sept livres vint deniers tournois, demeure dix neuf cens vint trois livres douze sols six deniers tournois, retenu à nous tous les fois de lad. Chastellenie.

La Prevosté de la Ferté Aleps, és apparsenances de laquelle il a

C'est à sçavoir huit sols de rente dûs à la mi-Aoult, & quatre livres à la saint Remy, & huit sols à la Feste aux mois, & huit sols à Noël, & cinquante sols à Pasques fleuries, pour la place de l'eau & des Nées, & huit sols à Paques, & quatorze deniers pour deux des les menues coutumes & la Riviere.

La moitié du Four & des Broces, & quatre septiers d'avoine pris sur la Marrie du Vergler.

La moitié des Moulins de la Ferté chargez de cinq muids & six septiers de grain.

Le Minage d'illec.

Le giste de Messe.

Le cens d'illec.

Les Buraiges d'illec & du Val de Puyfiaux.

La Voyerie des pains & le Peage.

Onze douzaines de Gellines.

Quarante quatre septiers d'avoine deubs à Messe & Val de Puyfiaux, dix sols.

Le moulin de Messe, & soixante & trois septiers de vin deubs illec, & quatre sols deubs pour le charroy du Val de Puyfiaux.

Le ban de vin vendre, le Seel d'illec, & quatorze muids de grain à la mesure etampoise.

Les ventes & les faïnes, les amendes & esples appartenant à ladite Prevosté de 60 sols & demies.

Les Vignes de Messe, la garenne d'illec.

Le Chastel & les Marries de la Ferté.

Quinze Fiefs & vint trois arriere-fiefs qui sont à la Chastellerie, excepté tous les Fiefs & arriere-fiefs & tenure que Monseigneur Luc de Boville a en la Chastellerie de la Ferté-Aleps, & és Chastelleries d'Estampes & de Dourdan.

Retenu à nous & à nos successeurs Roix de France l'hommage, l'obéissance & le ressort de haute Joustice d'icelle. Lesquelles choses dessusdites de lad. Chastellerie de la Ferté, toutes l'unes parmy, l'autres nous ly ascons par le prix de cinq cens cinquante & une livre dix & sept sols neuf deniers tournois.

De ce chiet en despense pour fiefs & pour aumônes aux Manans de Villiers lez la Ferté six sols Paris.

Au Pitancier, au Sagressain de la Ferté quarante sols.

Aux hoirs dit Bocart dix sols.

Au Prieur de la Ferté cinq sols de cens pour la cuisine le Comte.

A Jehan de Marchiau faïze deniers pour une maison où l'en met les Prisonniers.

Au Prieur de Messe dix & sept deniers de cens.

A la Prieuse de saint Dominique lez Montargis unze livres dix sols huit deniers.

DU COMTE' D'EVREUX.

45

A l'Abbé & au Convent de Morigny huit livres.

A l'Eglise Nostre Dame de Paris trante sols pour le cierge de la Chan-
deleur.

A l'Eglise des Nonnains de Fontaines en la Dioceze de Meaulx quatre
livres.

Pour la retenue des moulins de la Ferté quarante huit sols, & pour les
moulins de Messe saize sols, & vint sols pour la moitié du Pont-Feuson de
la Ferté retenu.

Somme de la dépense de la Chastellerie de la Ferté trante quatre livres
dix & huit sols cinq deniers Parisis vallant à tournois quarante trois livres
treize sols : demeure cinq cens huit livres quatre sols neuf deniers tournois
retenu à nous tous les jöüys de la Chastellerie de la Ferté.

La Prevosté d'Estampes & appartenances de laquelle il a

C'est à sçavoir le grand Mestier, le Minage, les Peages, les menues
coustumes, la voyerie d'Estampes, les Viez & celle du Bourg S. Pierre,
le Vinaige du Bourg S. Pierre, la Boucherie, les cens des Tisserens, les
cens d'Estravennes, les boutez de d'caües.

C'est à sçavoir cens, aventures, & autres deniers de rente.

Les moulins foulerez.

Le bled de Monnerville.

Le Scel des menus éples de soixante sols & de moings.

Item. Aux granches le Roy quatre livres.

La moisson des terres Meynet, cure de Roy avec trois droitures.

La Champan de Cource-manche & menus cens avec ses adventures ve-
nans de plusieurs parties en comté de Baillie.

La foire de la mi-Aoust.

L'herbe des fossez d'illec.

Le Roiüage des Pigorrians.

La taille de pain & de vin.

Le clos d'Amit.

La terre qui fut Monseigneur Gui de la Forest.

La Garenne d'Estampes, tous fruits rabbatus.

Six vint dix Gellines du faulconnage.

Les avenuës venans au Garnier d'Estampes de plusieurs parties.

Toutes les mesures amenées & mises à la mesure d'Estampes, quatre
vint muids & quatre septiers, dont l'en rabbat pour le Manoir aux Code-
liers d'Estampes cinq septiers & dix muids, & cinq septiers que ly Roix
a departi aux hoirs feu Jehan les Champs, & deux septiers que la teneur
aux Nonnains de Villiers devoit qui leur fut aumosnée, & pour les def-
faits de Boissy la riviere des fontaines de Guilleivel & Dourmoy unze
septiers, demeure soixante huit muids & cinq septiers.

Item. Sept muids de bled à la mesure d'Estampes prins illec en la gran-
che de l'Abbesse de Maubuisson sur les Dismes qu'elles ont du don de S.
Roy Loys quarante un fief & douze artierefiefs.

Item. Les cinq moulins à bled d'Estampes vallant trente neuf muids de
grain. De ce chier neuf septiers pour le giste, des moulins mesme trente
huit muids & trois septiers, vint quatre mines pour le muid, la penne
d'illec que le fuis Raoul de Biamont a de nostre don pour aller à l'ecolle
prisée & le Chastel d'illec en tel estat comme il est, la haute Joustice de
lad. Chastellerie d'Estampes, exceptées plusieurs Villes qui ont esté long-
temps du Ressort d'Estampes, qui sont à present du Ressort d'Orleans.

Lesquelles choses dessusdites de lad. Chastellenie d'Estampes, toutes

AVE Info 57 Frère Jean Bouvard

Chers

adhérez http://?ui=2&ik=82a66f3f7a&view=att&th=133cb96d53fa0ef7&attid=0.1&disp=safe&realattid=c05f4d04b20029a8_0.1&zwns,

Un document intéressant concernant Jean Bouvard à VALPUISEAU.

Amitié

Bernadette et Xavier

MÉMOIRES

DE LA

CONGRÉGATION DE LA MISSION.

— 101 —

beaucoup la solitude et la vie retirée, et était toujours utilement occupé. Il ne refusait jamais de rendre service à chacun autant qu'il le pouvait; et après avoir édifié pendant sa vie, il a encore donné pendant sa dernière maladie l'exemple d'une patience vraie et constante au milieu des plus vives douleurs, et d'une solide piété dans le désir et la réception des derniers sacrements. C'est le témoignage que lui rend son supérieur. »

En 1736, la Maison de Sainte-Croix perdit le frère *Jean Bouvard*, né à Valpuiseau, diocèse de Sens, le 8 septembre 1676, et reçu au séminaire à Paris le 25 avril 1695. Il fut envoyé en Pologne dès le temps de son séminaire et il fit les vœux à Lowicz, le 28 avril 1697, en présence de M. Monmejan qui y était alors supérieur.

Ce bon frère passa toute sa vie dans des travaux continuels, étant fort laborieux, vigilant et zélé pour le bien commun. En 1708, Lowicz étant affligée par le fléau de la peste, tous les Missionnaires furent obligés de quitter la Maison, mais le frère Jean, plein de confiance en Dieu, y resta courageusement lui seul jusqu'à la fin. Depuis ce temps-là il fut toujours appliqué à l'économie des terres de la Maison de Varsovie, et il s'y comporta toujours avec beaucoup d'édification, ayant toujours paru des plus exacts à ses exercices spirituels. Sa maladie commença par une fièvre intermittente qui l'emporta rapidement après qu'il eut reçu tous les sacrements avec beaucoup de dévotion.

AVE Info 58 Carré étrange

Chers adhérents,

Merci de nous éclairer sur la signification du carré étrange apparaissant sur le cadre napoléonien entre Coignampuits et Beaumont.

Bernadette et Xavier



Cadastré napoléonien section C feuillet 1 – lieudit « les Bruyères » à l'angle des communes de Vayres et Courdimanche

Réponse info 58 Carré étrange

Bonsoir à tous,

Merci à Thierry, aux deux Frédéric, à François-Xavier pour leurs réponses et pour la photo-montage.

Il s'agirait peut-être d'une ruine, ou bien d'une dépression de terrain (carrière ou autre) ou bien d'une

"remise", c'est-à-dire d'un petit bois destiné à faciliter la reproduction du gibier pour la chasse.

Ci-joint photo-montage des différents plans de nos jours. L'annotation "ICI" correspond à l'emplacement du "carré".

Les parcelles sont des bois.

Amitié

Bernadette et Xavier



AVE Info 59 : 70 ADHERENTS

Chers Adhérents,

Grâce à l'exposition sur les cartes postales nous venons d'atteindre le nombre de 70 adhérents.

Voici la répartition géographique :

91 MESPUITS- PUISELET- ETAMPES- COURANCES- BOUTERVILLIERS-
COURDIMANCHE- LONGPONT- VAL ST GERMAIN- MENNECY- ETRECHY- LA FORET
STE CROIX

92 MALAKOFF- MONTROUGE- BAGNEUX

93 GOURNAY

94 CHAMPIGNY

78 VERSAILLES- TACOIGNIERE

33 LOUPIAC

34 MONTPEYROUX-LE CAYLAR

36 CROZON

Et bien sûr VALPUISEAUX, 45 adhérents

En espérant ne pas avoir oublié un adhérent

Amitié à tous

La présidente

AVE Info 59 complément

Nous avons omis la ville de Cerny dans le recensement de nos adhérents. Et pourtant ils sont plusieurs.

Désolés pour cet oubli
Bernadette et Xavier

Info 60 OVNI

Bonsoir à tous,

Vendredi 25 novembre 2011, nous arrivons vers 15H à Valpuiseaux.

Entre la maison de Christian Creveau et la ferme de la Main-Ferme, nous apercevons 3 OVNI (voir photo 1).

Nous prenons l'appareil photo dans le coffre de la voiture, objectif 135.

En fait, ce sont des oiseaux volants non identifiés.

Changement d'objectif 300. Ce sont des cigognes en plein champs (photo 2 et 3).

Pour un 25 novembre, c'est extraordinaire. En fait les cigognes émigrent habituellement en septembre pour l'Espagne et l'Afrique du Nord.

Est-ce l'annonce de l'arrivée de l'hiver ?

Avez-vous rencontré ces 3 OVNI ?

Amitié,

Bernadette et Xavier





info 60 Cigognes

En résumé,

6 personnes ont vu les cigognes.

Lundi 21 novembre : 3 cigognes ont été vues au croisement de routes près de Farcheville

Vendredi 25 novembre : 3 personnes ont vu 3 cigognes près de la Main-Ferme

6 cigognes signalées sur le plateau de Maisse

Dimanche 27 novembre : 6 cigognes sur le plateau de la ferme de Bretonvilliers.

Sont-elles reparties à présent ?

Récapitulatif :

8 personnes ont vu les cigognes.

Lundi 21 novembre : 3 cigognes ont été vues au croisement de routes près de Farcheville

Vendredi 25 novembre : 3 personnes ont vu 3 cigognes près de la Main-Ferme

6 cigognes signalées sur le plateau de Maisse

Samedi 26 novembre : à 9H30 près de Bouville en direction d'Etampes

Dimanche 27 novembre : 6 cigognes sur le plateau de la ferme de Bretonvilliers.

Mardi 29 novembre : 3 cigognes derrière les sillons d'un tracteur près de Farcheville

Et une personne a vu un OVNI, mais nous ne vous en disons pas plus, nous n'avons pas de preuve
Amitié

Bernadette et Xavier

AVE Info 61 Bois Herpin

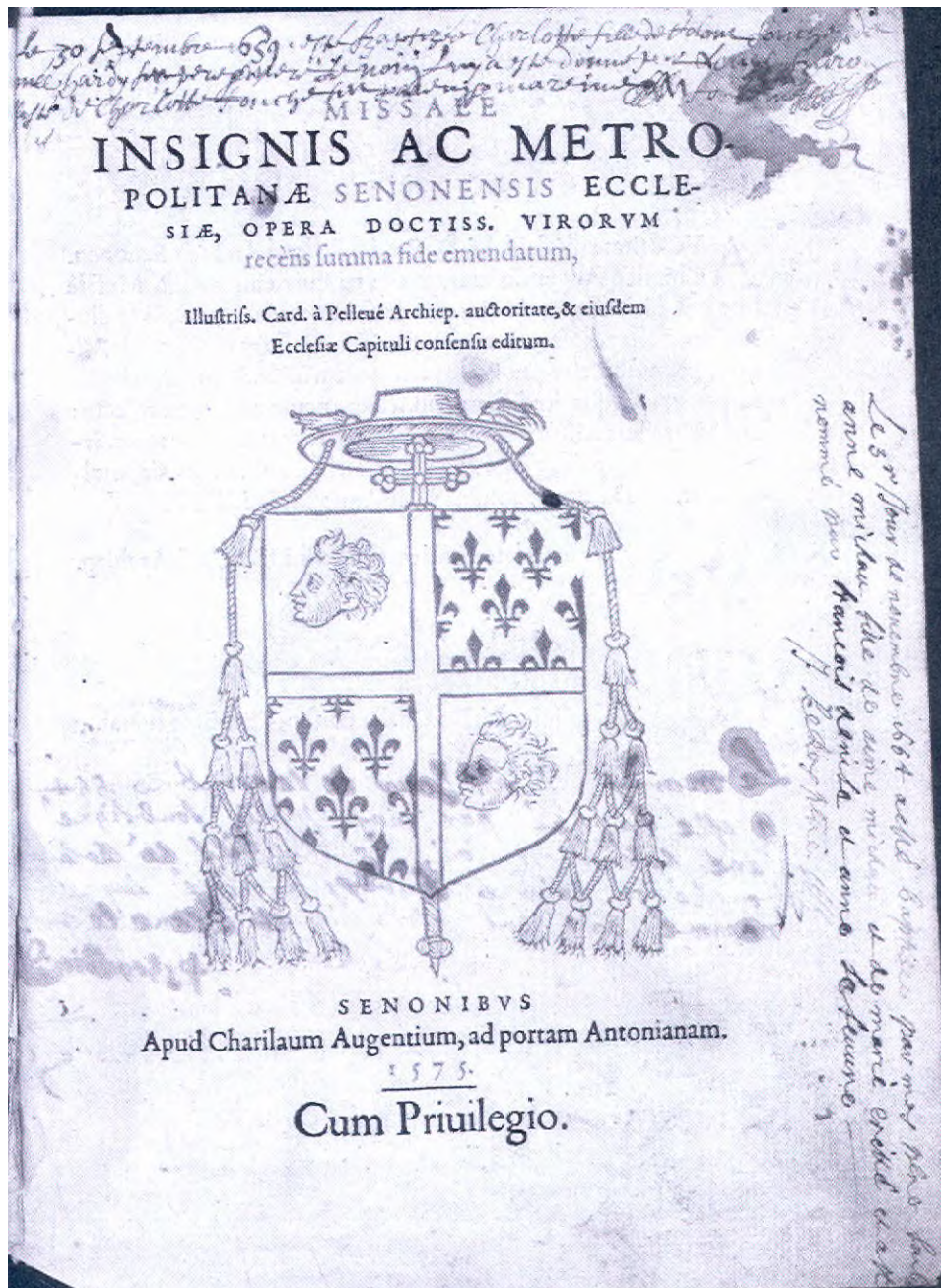
Chers Adhérents,

On fait parfois des découvertes intéressantes dans les registres paroissiaux.

Ce document date de 1575 dans les registres paroissiaux de Bois Herpin.

Merci pour votre aide pour le décryptage de ce document.

Bernadette et Xavier



AVE Réponse à l'info 61 Bois Herpin

Merci à Frédéric et à Jean-François pour leur réponse.

Il s'agit de l'incipit du missel de l'archidiocèse de Sens avec les armes de Nicolas de Pellevé, l'archevêque de l'époque.

Ci-joint article de Wikipedia :

Nicolas de Pellevé

Biographie

Naissance [18 octobre 1518](#)
à [Jouy-sous-Thelle](#) ([France](#))

Décès [28 mars 1594](#)
à [Paris](#)

Évêque de l'Église catholique

Consécration épiscopale [24 août 1552](#)

Fonctions épiscopales [Évêque d'Amiens](#)
 [Archevêque de Sens](#)
 [Archevêque de Reims](#)

Cardinal de l'Église catholique

Créé cardinal [17 mai 1570](#) par le [pape Pie V](#)

Titre cardinalice [Cardinal-prêtre de S. Prassede](#)



(en) [Notice sur catholic-hierarchy.org](#)

Nicolas de Pellevé ([Jouy-sous-Thelle](#) le [18 octobre 1518](#) - à Paris le [28 mars 1594](#)) est un [cardinal](#) français engagé dans la lutte contre le protestantisme durant les [guerres de religion](#).

Il vécut pendant vingt ans au sein de la curie romaine où il se fit remarquer par son [ultramontanisme](#), desservant à Rome la politique du roi [Henri III](#). Il soutint activement la [Ligue](#) et vint même à Paris en 1592 pour soutenir l'élection d'un nouveau roi de France. Il mourut à l'âge de 75 ans, quatre jours après la prise de Paris par [Henri IV](#).

Repères biographiques

Nicolas est le second fils de Charles de Pellevé et d'Hélène de Fay, seigneur de [Liancourt](#) et de [Jouy](#), d'une ancienne famille de Normandie. Professeur de droit et abbé de [Saint-Corneille](#), il devient [évêque d'Amiens](#) en [1552](#). En [1559](#), il est missionnaire en [Écosse](#). En [1560](#), il fait construire le château de [Liancourt](#) (qui sera presque totalement détruit en [1830](#)). Il invite un architecte italien afin de dessiner l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de [Jouy-sous-Thelle](#) où reposent plusieurs membres de sa famille.

Le 16 décembre 1562, il devient [archevêque de Sens](#) à la place du [Cardinal de Guise](#). Le pape [Pie V](#) le crée [cardinal](#) avec le titre de [cardinal-prêtre](#) de Ss. Giovanni e Paolo lors du [consistoire](#) du [17 mai 1570](#) (il deviendra [cardinal-prêtre](#) de [S. Prassede](#) le [14 novembre 1584](#)). Puis le nomme préfet de la Congrégation des évêques et réguliers à [Rome](#). En [1588](#), il devient [archevêque de Reims](#) mais ne rentre en [France](#) qu'en [1592](#). Il est l'un des derniers chefs de la [Sainte Ligue](#) qui tient [Paris](#). Déjà malade, il assiste le [22 mars 1594](#) à l'entrée triomphale d' [Henri IV](#) dans [Paris](#) et meurt six jours plus tard.

AVE Info 62 Mesnil Racoin chapelle

Bonjour,

Voici une carte postale concernant la ferme de la chapelle sur MESNIL RACOIN

En 1494 il y avait une chapelle.

Cette chapelle a sans doute disparue

Quelqu'un connaît-il son emplacement actuel ?

Merci pour votre aide

Bernadette et Xavier



AVE Réponse à l'info 62 Chapelle de Mesnil Racoin

Bonsoir,

Grâce à nos informateurs (Christian, François-Xavier, Frédéric et Jean), nous pouvons vous dire que la chapelle de Mesnil-Racoin existe toujours, ainsi que la ferme. On y accède par la rue de la Chapelle. Elle est toujours affectée au culte même si les messes y sont rares.

Ce hameau était une propriété de l'abbaye d'Yerres.

Bernadette et Xavier



AVE Info 63 Carte Touring Club

Chers Adhérents,

Découverte d'une carte chez un brocanteur proche d'Etampes.

"CARTE DES ENVIRONS DE PARIS dressée avec le concours du Touring Club de France

Etampes environs de paris sud-ouest" non datée

Echelle 1:50000

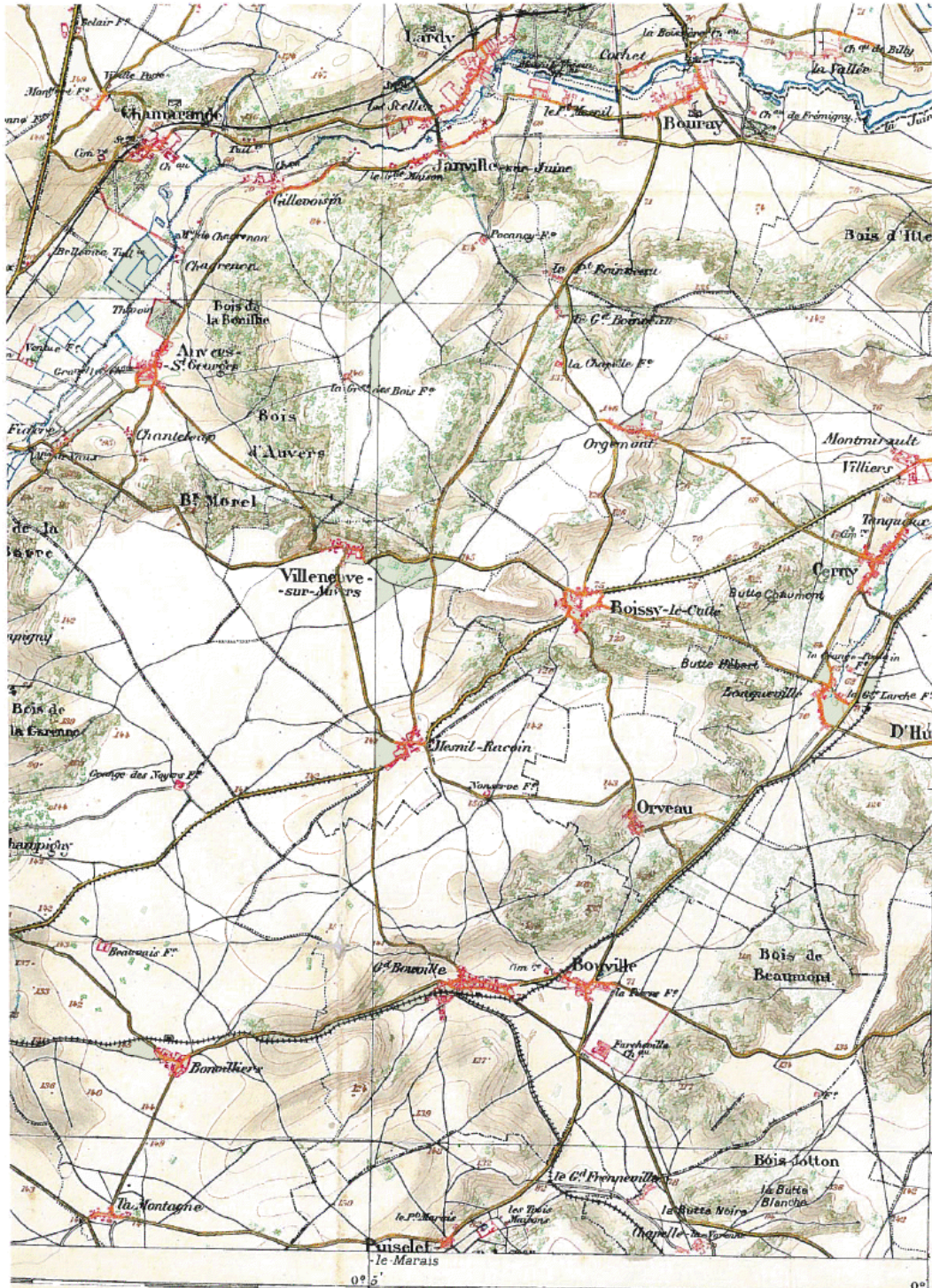
Une partie seulement de VALPUISEAUX, Grand-Frenneville, chapelle la Varenne.

Ce qui est intéressant est le tracé du tacot.

On recherche la même carte avec l'autre partie de VALPUISEAUX

Merci pour vos infos

Bernadette et Xavier



AVE Info 64 Maisee église carte postale

Chers adhérents,

Pour nos amis maissois, il y en a 4 dans l'association, voici une carte postale de l'église de Maisee.

On aperçoit le curé entouré d'enfants et une roulotte

Amitié,

Bernadette et Xavier



We'zel, édit. - Maisee

MAISSE - L'Église prise du Boulevard

On nous précise que le bâtiment à gauche de cette photo est l'ancienne église Notre Dame de Maisee de la paroisse Notre Dame (on voit les contreforts de soutènement) dont une grande partie a été détruite par un incendie. Quelqu'un posséderait-il une représentation de l'église initiale de Notre-Dame (avant l'incendie) ?

AVE info 65 Promenade Four à chaux

Bonjour à tous en cette nouvelle année,

Tous les 2 mois diffusion d'une information concernant un but de promenade

Four à chaux

Ce four à chaux se trouve près du château de farcheville.

Cette construction est très intéressante et permet d'imaginer son fonctionnement.

Voir en pièces jointes quelques photos.

Merci à René de nous l'avoir indiqué

Bernadette et Xavier



Complément info 65 plan four à chaux

Ci-joint plan avec indication du lieu précis
Bernadette et Xavier



info 66 AVE château grange sans terre

Bonjour,

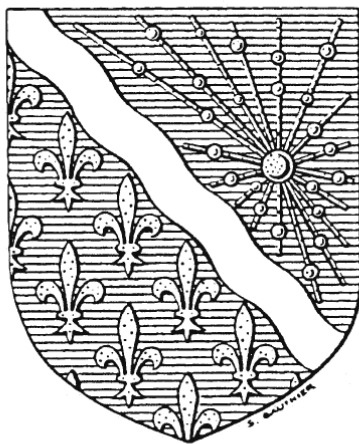
Voici un article paru dans le bulletin historique et archéologique de l'association ESSONNE ET HUREPOIX N°80 par Alain DAVANLAY président de L'association et membre de notre association

Merci Alain pour cet article

Bernadette et Xavier

ESSONNE ET HUREPOIX

BULLETIN
de la Société historique et archéologique
de l'Essonne et du Hurepoix
N° 80 (2010)



CHAMARANDE

- Site de La Troche. Plateau de Saclay à l'ouest du campus de l'École Polytechnique

D'anciennes prospections réalisées en 1960 avaient révélé des vestiges archéologiques. Une fouille sur 2 hectares a mis en évidence une structure de La Tène finale, une villa gallo-romaine et une occupation médiévale et moderne.

La Tène finale était représentée par un enclos fossoyé et deux bâtiments sur poteaux. Les fossés ont livré des scories mettant en évidence la présence d'une forge.

La villa gallo-romaine date du 1^{er} siècle à la première moitié du II^e siècle de notre ère. Une moitié de cette structure avait été détruite par une voirie moderne. La période médiévale était représentée par un enclos quadrangulaire fossoyé et daté des XI-XV^e siècles. Une autre structure sous forme d'un bâtiment, de fossés et d'un puits a été datée des XIII-XV^e siècles. Stève Glisoni (INRAP)

Saint Chéron⁶

Notre collègue Alain George nous signale que dans la note concernant ce site, parue dans notre numéro 79, (p.186), il faut préciser qu'il a été fouillé par Louis-Richard Vian (1833-1875), notaire à Saint-Chéron qui a publié une monumentale monographie, *Histoire du village de Saint-Chéron* (1900 p. 4 vol).

Valpuiseaux⁷

L'association « Valpuiseaux HistoriE » a mis en évidence l'existence d'un ancien château, totalement détruit, à la ferme de La Grange-sans-Terre (autrefois Grange-Santerre, c'est-à-dire de terre sainte). Ce château est mentionné dans un acte du 1^{er} mai 1663⁸ et le cadastre napoléonien de 1814 en porte encore trace ("Le bois du château"). Des chapiteaux découverts lors de la construction d'un château d'eau ont été retrouvés et l'examen de photographies aériennes, complété par la prospection au sol, a permis de repérer les fondations des quatre tours qui cantonnaient l'édifice.

6. Essonne, arr. d'Étampes, cant. de Dourdan.

7. Essonne, arr. et cant. d'Étampes.

8. Acte par lequel Isaac de Bonneval, seigneur de Valpuiseaux, fait donation de tous ses biens à ses enfants, avec l'indication explicite « Signé la présente au château de la Grange sans Terre... ».